



Banque Royale du Canada
Mandat du président et chef de la direction

Objectif principal

- Le président et chef de la direction est chargé d'établir les objectifs de rendement stratégiques et opérationnels de RBC et il est responsable devant les actionnaires, par l'entremise du Conseil d'administration, d'assurer des rendements économiques convenables et de mettre sur pied une organisation capable de créer une valeur ajoutée durable pour ses actionnaires. Le titulaire du poste assume l'entière responsabilité de la conformité du rendement global aux intérêts des actionnaires, des clients, des employés et du grand public.

Principales responsabilités

- Déterminer, aux fins de l'approbation par le Conseil, une orientation et un positionnement stratégiques afin d'assurer la croissance rentable et le succès de RBC, et élaborer des programmes d'exploitation rationnels en vue d'atteindre les objectifs convenus avec le Conseil
- Concevoir une philosophie opérationnelle axée sur le rendement, veiller à ce que l'engagement des employés soit optimal et respecter les normes d'éthique les plus élevées
- Assumer l'entière responsabilité de la qualité du crédit et du profil de risque sur groupes d'emprunteurs global, assurer une gestion du profil de risque de l'entreprise conforme à l'appétit de risque défini ainsi que la mise en œuvre d'une répartition appropriée du risque, et favoriser une culture de gestion prudente du risque
- Établir le bon « exemple aux échelons supérieurs », favoriser une culture axée sur l'intégrité et respecter les normes d'éthique les plus élevées
- Former et motiver les membres du Groupe de la direction, fixer les ordres du jour, déléguer les pouvoirs et les responsabilités à l'égard de tâches et d'initiatives stratégiques individuelles, et s'occuper de la gestion globale pour assurer l'efficacité de l'équipe de direction
- Veiller à la mise en place de plans de relève pour assurer la pérennité du leadership requis par RBC pour l'avenir
- Agir à titre de porte-parole en chef en communiquant efficacement avec les acteurs du monde de la finance et des placements, les clients, les actionnaires, les différents paliers de gouvernement, les organismes de réglementation et autres partenaires publics clés
- Favoriser un climat propice à l'orientation client Garder contact avec les clients et donner le ton à une expansion des affaires efficace en mettant à profit la capacité de vente croisée du Groupe
- Prendre les décisions finales conformément à la délégation des pouvoirs au sein du Conseil et assurer que toutes les opérations sont exécutées en conformité avec les lois, les règlements et le Code de déontologie de RBC
- Travailler en étroite collaboration avec le président du Conseil pour veiller à ce que l'accent soit mis sur les bons points au cours des réunions du Conseil, que l'information soit accessible de manière rapide et efficace et que les meilleurs avis et conseils soient recueillis auprès des membres du Conseil lors des réunions ou au besoin, tout au long de l'année